

Pourquoi ?

Code du travail : Article R4323-55 : La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation est complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire

Pour qui ?

Tout utilisateur, même occasionnel, de chariot de manutention doit faire l'objet d'une formation et d'une autorisation de conduite de son employeur

Ces formations permettent de se présenter ensuite au passage de tests CACES R489 ou R485 auprès d'un organisme certifié

Quelle durée ?

La durée est liée à la compétence du conducteur et à la complexité du chariot.

Il faudra plusieurs jours à un débutant avant d'acquérir un minimum d'autonomie et une seule journée à un utilisateur expérimenté



OBJECTIFS : Amener le candidat à utiliser un engin de manutention en sécurité.

PUBLIC : Toute personne âgée d'au moins 18 ans et utilisant ou souhaitant utiliser des chariots automoteurs de manutention

PRE REQUIS : Renseigner la fiche de pré-requis avant le début de la formation

DUREE : de 7 heures à 28 heures selon l'expérience du candidat

INTERVENANTS : Membre de l'association expérimenté dans le domaine

MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et de mise en situation des apprenants.

Plateforme pédagogique spécifique pour la partie technique.

Remise d'un livret .

MODE D'EVALUATION

QCM en fin de formation et évaluation pratique en cours de formation

VALIDATION : Attestation de formation

CONTENU

Les accidents du travail lors de l'utilisation des chariots élévateurs

Réglementation, normalisation et textes de la sécurité sociale

L'organisation de la prévention en France

Responsabilités pénales de l'utilisateur et de l'employeur.

Technologie du chariot

Les caractéristiques et classification des chariots

Les documents de bord obligatoires

Contrôles journaliers et semestriels (VGP)

Règles de conduite, de circulation et de stationnement

Stabilité et capacité

Accessoires de manutention.

Techniques d'utilisation et de stockage

Vérification de l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée

Contrôle des organes de service et des organes de sécurité

Mise en situation pratique et simulation de situations de travail

Prise en compte de l'environnement de travail lors du fonctionnement de l'engin

Signalisation particulière et port des EPI spécifiques

Conduite à tenir en cas d'accident

Opérations de fin de poste.

Evaluation théorique et pratique



MODULES SPECIFIQUES

ADAPTABLES

Formation non accessible aux PMR

TARIF INTER : de 280.00 € à 750.00 € TTC

Dates : Consulter notre planning des sessions inter

TARIF INTRA : Selon lieu et nombre, nous consulter